L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 28 AOUT 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $8; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 28 AOUT.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Louis Stern & Bros—à leur salle d'encan, rue du Camp, marchandises sèches, bonneterie, habillements, coutellerie, &c.

Par Forstall & Spear—à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, actions de la Compagnie d'Assurance du Hope; actions de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Par S. Guinault—à 10 heures, rue Bourgogne, entre St-Louis et Conti, un lot de meubles, verrerie, faïence, batterie de cuisine &c.

Par Montgomery Bros & Co—à la résidence No 104, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine, de beaux meubles de salon en bois de rose, en acajou et en noyer, glaces françaises, tapis, rideaux, &c.

Par J. P. Boisseau—à 10 heures et demie, tout le contenu de la grocerie et buvette située au coin des rues Poydras et St-John.

Par A Felber—au No 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, chaussures &c.—sans réserve.

Par Hoffman & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée

Ventes de meubles.—MM Montgomery, Bros & Co vendront aujourd'hui mercredi, à 10 heures du matin, au No 104 de la rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine, tout le contenu de la résidence portant ce numéro, consistant en meubles de salon en bois de rose, meubles de chambre à coucher, fins et élégants, glaces françaises, sideboard ou buffet, avec table en marbre et étagère, tapis, peintures, gravures, riches rideaux de damas et de dentelle, faïence, verres, &c., &c.

Cérémonies et Réalités.

Il y a toute apparence que le général Grant pense beaucoup mieux qu'il ne parle, et très probablement ses actes répondent mieux à ses pensées qu'à ses paroles. Nous avons vu hier la lettre qu'il écrivait au président Johnson pour le détourner de ses vues rigoureuses envers le général Sheridan et la réponse du Président. Nous n'avons pas à faire ressortir ici la supériorité des arguments de M. Johnson, tout le monde en a dû être frappé; mais nous avons à dire que le général les a trouvés sans doute irrésistibles, puisque sans plus insister, il a transmis le fameux ordre de révocation que beaucoup de gens pensaient qu'il ne transmettrait jamais. Mais ce qu'il y a de plus remarquable c'est que le général Grant va être obligé de transmettre une seconde nomination à Hancock afin d'assurer et de hâter le départ du général Sheridan pour son nouveau commandement.

Nous voyons en outre dans les nouvelles qui nous arrivent de Washington, que le général Grant, dans l'administration du département de la guerre, se conduit de manière à causer un profond étonnement. En effet, le général, dans les promotions qu'il fait, n'a nul égard pour les opinions et n'attache d'importance qu'à l'exactitude, à la fidélité et au mérite personnel des employés. Il y avait bien longtemps que pareille chose ne s'était vue dans les départements de l'administration fédérale, et c'est un trait qu'on ne saurait assez louer.

Mais puisque le général Grant estime tout ce qui est réellement estimable, pourquoi a-t-il soutenu avec tant d'obstination un homme qui a fait et qui fait tous les jours juste le contraire de ce qu'il fait lui-même? De toutes les destitutions qui ont eu lieu par les ordres du général Sheridan, nous n'en connaissons que deux qui aient donné réellement satisfaction: la première est la destitution en masse des deux anciens bureaux des commissaires de levées, et la seconde celle du gouverneur Wells. Nous eussions approuvé aussi la clôture des séances des anciens conseillers municipaux, s'ils eussent été remplacés par des hommes considérables, sans distinction d'opinion; mais le rajustement s'est fait dans un esprit exclusif de parti, et voilà ce que nous ne pouvons admettre quand il s'agit tout simplement d'affaires municipales. Si la politique entre là, (et quelle politique!) on sent bien que tout est perdu.

Passant du Conseil de ville aux autres révocations de fonctionnaires, nous avons peine à concevoir comment un militaire aussi brave que le général Sheridan a pu s'y résoudre. Le général Grant, qui se conduit avec tant d'indépendance au département de la guerre, peut-il approuver la destitution de l'avocat-général Herron, du juge Abell, du trésorier Hernandez, du commissaire des rues Bellanger, du voyer de l'avocat de ville, de l'assistant-avocat de ville, du bureau de la direction des écoles, de la police de ville, du gouverneur Trockmorton, du Texas, de plusieurs juges et de plusieurs conseils municipaux de cet Etat, tous corps ou tous fonctionnaires qui s'étaient ralliés franchement aux lois de reconstruction du Congrès et qui par conséquent ne pouvaient leur susciter aucun obstacle. Certainement le général Grant ne peut pas cordialement approuver ces changements. Il est même à croire qu'il n'en reconnaît le droit que partiellement, car les lois du Congrès disent bien que les généraux commandants pourront destituer et nommer, mais elles ne l'ordonnent pas, et, suivant l'esprit de ces lois tous les anciens employés de la ville et de l'Etat eussent pu être conservés.

Aussi qu'arrive-t-il? il arrive que le général Grant ne désapprouve pas les destitutions arbitraires, mais il fait plus, il déplace leurs auteurs. Ce qui, enfin de compte, est la plus grande marque de désapprobation qu'il puisse donner. Cela ne prouve-t-il pas que le général Grant pense mieux qu'il ne parle et agit comme il pense? Nous ne lui en demandons pas davantage, car le général Hancock pourrait se croire autorisé par la conduite de son chef à refaire ce qu'a fait le héros de la Shenandoah dans le gouvernement du 5e District militaire.

En écrivant cet article nous avons raisonné dans l'hypothèse de l'adhésion finale de Grant aux ordres du Président, et nous avons dû le faire d'autant mieux que Grant s'est déjà transmis une fois des ordres analogues. S'étant décidé à abandonner le général Sheridan, pour mettre à sa place le général Thomas, nous ne voyons pas pourquoi il n'en ferait pas autant quand il s'agit du général Hancock qui est un des généraux les plus distingués de l'armée des Etats-Unis. Quant au général Sickles, nous ne croyons pas que le Secrétaire de la guerre par intérim tienne beaucoup à ce qu'il soit conservé dans son commandement.

CHANGEMENT D'OFFICIERS DE PAROISSE.—Les électeurs enregistrés de la Paroisse St. Bernard viennent d'adresser, par l'intermédiaire du gouverneur, au général commandant, une pétition pour obtenir le remplacement de tous les officiers de cette paroisse qui sont frappés d'incapacité électorale, et sont connus, en outre, par leur hostilité générale aux lois de reconstruction du Congrès. Il s'agit du remplacement d'une vingtaine d'hommes, rien de moins que cela. Mais rien ne peut plus surprendre. Au contraire, nous sommes surpris que cela ne soit pas encore fait.

NOMINATIONS.—Sur la recommandation du gouverneur Flanders, le général Sheridan a nommé M. B. F. Beauregard membre du jury de police de la paroisse d'Est Bâton Rouge et John O'Connor membre du conseil de ville de Bâton Rouge. Ces messieurs remplacent deux officiers décédés.

BÉNÉFICE POUR LES MALADES DE LA NOUVELLE-IBÉRIE.—Le Club de Shakespeare donnera ce soir, au théâtre de la rue Bourbon, une représentation dramatique au profit des malheureux habitants de la Nouvelle-Ibérie, atteints de la fièvre. La mortalité serait moins grande parmi eux s'ils pouvaient recevoir des soins convenables, et c'est pour les secourir dans la déplorable situation où ils se trouvent, que sera joué au théâtre de l'Opéra, le grand drame de Sh. Knowles, "The Wife" sujet tiré de l'histoire de Mantoue. Nous ne doutons pas de l'empressement du public à se rendre à cette soirée.

LA CAUSE PERDUE.—La 34me livraison de cet ouvrage vient de paraître et n'est pas la moins intéressante. Elle contient l'historique de la campagne de Banks dans la haute vallée de la rivière Rouge, campagne où les Confédérés gagnèrent leurs derniers lauriers. La Cause Perdue est publiée par la Simpsonne Louisianaise, rue Canal, No 48, où l'on peut se procurer toutes les livraisons antérieures.

Les Elections départementales en France.

Tout le monde ne sait pas, au juste, ce que sont les élections départementales en France. Nous en dirons quelques mots afin que nos lecteurs soient à même d'apprécier sainement la valeur politique de celles dont les derniers journaux européens nous ont donné les résultats.

Il existe dans chaque département de France un Conseil général dont les attributions consistent à gérer les intérêts purement locaux. Ces intérêts se composent de tout ce qui sert au développement des ressources matérielles. Les Conseils généraux s'occupent principalement de voies de communication entre les cantons et les départements, d'améliorations de cours d'eau, d'hospices, d'institutions de charité et de toutes sortes d'établissements ou de créations d'un caractère exclusivement local. Ils peuvent voter des fonds pour opérer les améliorations réclamées dans le département ou dans plusieurs départements limitrophes et imposer pour cela de faibles taxes qui doivent être approuvées, d'abord par la direction des ponts et chaussées, ensuite par le ministre de l'intérieur et en dernier lieu par le Corps Législatif. Contrôlés ainsi, les Conseils généraux ne peuvent commettre aucune imprudence et les fonds qu'ils demandent sont collectés sans frais par les percepteurs de l'Etat qui les ajoutent à leurs rôles et les remettent aux départements sur la réquisition des préfets.

Les conseils généraux ne peuvent s'occuper de politique; cependant à la fin de leur session qui est limitée à quinze jours, à moins d'un ordre prorogatif, émané de l'autorité ministérielle, ils ont le droit d'émettre des vœux et de les adresser au gouvernement. Ils sont libres dans l'émission de ces vœux et peuvent les appuyer sur des motifs brièvement énoncés.

Voilà ce que sont les conseils généraux en France. Certes, leur action est bornée et, au premier aperçu, on est tenté de dire que la position qu'ils donnent à leurs membres, n'est pas de nature à en faire des personnages très influents. Mais pour peu qu'on y réfléchisse, on voit bien vite qu'une élection au conseil général a beaucoup d'importance. Elle est souvent pour les candidats qui réussissent un acheminement au Corps Législatif. L'homme qui a eu les voix d'un canton, ou les voix de huit, dix, ou douze communes, aspire aux voix d'autres cantons ou aux voix de l'arrondissement que ces cantons forment, et ses prétentions sont d'autant mieux accueillies que ses services ont été plus appréciés dans la mission départementale qu'il a remplie. Beaucoup de députés ont commencé par là qui n'auraient jamais rien été sans cela, et si les grands talents pour arriver n'ont pas besoin de passer par cette filière, elle fait parvenir beaucoup d'hommes pratiques souvent plus utiles dans les assemblées que les hommes brillants.

Il faut aussi mettre en ligne de compte les honneurs de la position, le membre d'un Conseil Général est presque toujours le premier personnage de son canton, tout comme le député est presque toujours le premier personnage de son arrondissement, et l'influence locale qu'il exerce est prépondérante. Mais à part ces avantages très flatteurs, qu'on prise beaucoup aujourd'hui comme on les prisera toujours sans doute, il y a l'adresse des vœux des Conseils Généraux au souverain, adresse où l'esprit de parti peut se glisser et l'opposition se faire jour. Or, ce n'est pas là une affaire insignifiante et sans portée. Les Conseils Généraux ne délibèrent pas en public, mais on n'en sait pas moins tout ce qui s'y dit comme si on l'entendait. Là comme ailleurs, les indiscrétions abondent et de même qu'on sait à Paris les opinions ou les discours de tous les membres des comités législatifs, de même on sait dans les départements les opinions ou les discours de tous les membres des Conseils Généraux qui sont de grands comités. Chaque membre tient donc naturellement à faire prévaloir dans l'émission des vœux les sentiments du canton qu'il représente. Si le canton est belliqueux, le conseiller demandera tout aussitôt la guerre; si le canton n'aime pas la guerre, le conseiller demandera tout aussitôt la paix, se mettant toujours en avant de l'opinion commune pour donner plus de relief à son zèle et à sa fidélité. Il en est ainsi pour toutes les questions imaginables et, bien que ces vœux des Conseils Généraux ne puissent être développés comme un discours d'opposition au Corps Législatif, ils n'en sont pas moins quelquefois très significatifs, car on peut dire beaucoup de choses en peu de mots.

La latitude laissée aux conseils généraux de manifester leur opinion sur telle mesure, tel acte ou telle politique du gouvernement, donne à ces petits corps représentatifs une valeur assez sérieuse pour qu'on y prenne garde, et d'après l'opinion des membres qui les composent, on peut juger de la force, de la popularité ou du crédit du gouvernement. Comme l'esprit de parti se glisse partout, avons-nous dit plus haut, il aurait très bien pu se glisser dans ces dernières élections départementales et épouser la cause de l'opposition. Les ennemis de l'empire au Corps Législatif n'avaient rien épargné pour que cela fût. Ils avaient exploité les événements d'Allemagne, exploité ceux du Mexique jusqu'à satiété; ils avaient bouleversé l'histoire, et fait bon marché des idées reçues; ils avaient expliqué, commenté, et interprété à leur manière les documents diplomatiques; ils avaient mis tout leur talent à en faire sortir d'impardonnables fautes et de grossières erreurs; ils en auraient fait sortir des crimes, et des crimes y eussent été, enfin, sacrifiant à leur haine leurs doctrines libérales d'autrefois, ils n'avaient pas craint de s'élever contre la sainte nationalité des peuples. Le gouvernement, qu'ils accusent d'oppression, leur avait permis de tout dire et pour que rien ne manquât à leurs philippiques, ils avaient profité de la liberté, en lançant de la tribune, contre le gouvernement, un acte d'accusation.

On prétend qu'un de ces orateurs avait compris dans cette accusation le chef même de l'empire.

Le peuple de France était donc bien instruit de la situation politique quand les élections sont venues. Pour l'empire elles ne pouvaient avoir lieu dans des circonstances moins favorables. La Prusse s'était agrandie; l'expédition française était revenue du Mexique et Maximilien avait payé de sa vie la faute qu'un autre lui avait fait commettre. Napoléon, en outre, par un décret souverain, avait supprimé le droit du corps législatif à répondre par une adresse au discours du trône, décret que tous les frondeurs avaient représenté comme une atteinte criminelle à la liberté parlementaire. Un journal, de nouvelle fondation, mais très connu, avait saisi cette occasion de lancer contre l'empire toutes les anti-thèses imaginables. Ce journal, il est vrai, traduit devant les tribunaux, avait été condamné, mais c'était une raison de plus pour croire que l'opinion publique irritée se prononcerait contre la sentence. En France on est fort habile à exploiter contre le gouvernement non seulement ses erreurs mais encore ses succès, et il y a tels triomphes qui font plus de mal que des défaites. Que de raisons pour l'opposition de croire que la France consultée au moyen des élections départementales répondrait par un de ces résultats qui tuent les gouvernements sous la monarchie constitutionnelle et qui font crouler la monarchie elle-même. Charles X n'en avait pas tant fait, disait on; Louis-Philippe en avait fait encore moins, car il n'avait rien fait du tout, et cependant tous deux eurent à expier dans l'exil le bonheur d'avoir été rois, et jusqu'aux fautes qu'ils n'avaient point commises. Pourquoi l'empire seul échapperait-il au sort des gouvernements, ses devanciers?

Eh bien, l'empire y échappe, l'épreuve est faite et le résultat est la confusion de ses ennemis. *Le calme effrayant*, une de ces formules que l'opposition invente toujours la veille des catastrophes, n'a rien produit et ce n'est un de ces votes avec lesquels la France écrase d'un seul coup et tribuns et écrivains et avocats. Sur 600 élections départementales 480 environ sont pour l'empire, en d'autres termes 480 ont fait triompher les candidats ministériels. Une centaine de candidats ont été élus là où le gouvernement n'avait pas jugé à propos d'en présenter lui-même, étant sûr d'un bon résultat; enfin 21 élections seulement ont été favorables à l'opposition, ce qui veut dire que dans 21 cantons, l'opposition a fait échouer les candidats recommandés par le préfet. Ainsi l'opposition a perdu loin de gagner depuis les élections pour le Corps législatif où elle compte 25 députés sur environ 400.

Ce dernier verdict est suprême, car il sort réellement des entrailles du peuple, en raison de la division des collèges électoraux, les membres du Corps législatif représentant les arrondissements, les membres des conseils généraux représentant les cantons et jusqu'aux plus petites localités de France. On peut juger par là de l'influence des discours de l'opposition. Nous conseillons donc à MM. Thiers, Favre, Picard, Pelletan et Glais Bizoin de prendre patience. Ils auront probablement à faire encore de grands frais d'éloquence avant la chute de l'empire qui après 18 ans de règne, en comptant la présidence, est aussi populaire que le premier jour.

INSTITUT ST-CHARLES.—Les cours de cette Institution (104 et 106, rue Bourbon) recommenceront lundi 2 septembre. L'Institution reçoit, et à un prix modéré, de jeunes enfants. Des dames institutrices, choisies avec soin, sont spécialement chargées des premiers développements de leur instruction, et la Directrice surveille attentivement les progrès moraux et intellectuels de ces jeunes élèves, appelées à former plus tard les classes supérieures.

Ne mise de mérite croissant des élèves, des professeurs du plus haut mérite, connus expérience et savoir, viennent d'être appelés en corps, et justement apprécié des professeurs de l'Institut. [illegible]

RÉFUGIÉS DU MEXIQUE.

La goélette *Indépendance* est arrivée ici lundi soir, de la Vera-Cruz, avec 100 soldats autrichiens de l'armée impériale du Mexique. Ils sont partis le 5 avec l'engagement de rester dans ce pays, en considération de quoi ils ont eu le passage gratuit jusqu'à la Nlle Orléans. Ils apportent chacun une petite somme d'argent que leur a fait venir le gouvernement autrichien qui se trouve ainsi délivré de toutes obligations ultérieures envers eux. A partir de ce jour, ils ne peuvent donc plus compter que sur eux-mêmes.

L'*Indépendance* a amené aussi une trentaine d'Allemands qui, sous les auspices de Maximilien, s'étaient établis dans le Yucatan. Les persécutions incessantes des Mexicains les ont forcés à déguerpir. On attend encore à la Vera Cruz 700 ou 800 Français, Espagnols, Anglais ou Allemands qui faisaient depuis longtemps des affaires dans la capitale du Mexique et dans d'autres villes. Ils doivent s'embarquer pour l'Europe sous la protection du ministre français Dano, qui est aussi parti, dit on, n'ayant pu endurer plus longtemps les persécutions des autorités mexicaines.

☞ Nous informons les familles que l'ouverture des classes du COLLÈGE DE LA LOUISIANE, dirigé par M. le colonel FERRIER, aura lieu lundi 2 septembre. Les examens si brillants qui viennent d'avoir lieu, dans cet vaste établissement, ne peuvent qu'augmenter la vogue qu'il a déjà acquise. Ce collège est situé rue Hôpital 134, entre Dauphine et Bourgogne. 15

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—27 août.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, Opticien. Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	80	degrés
Midi	77	"
3 heures P. M.	81	"
6 heures P. M.	80	"

SUICIDE.—Un nègre nommé Victor Anderson, s'est jeté dans le fleuve hier soir vers neuf heures près du ferry de la rue du Canal et s'est noyé. On dit que ce malheureux aimait sans être payé de retour. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

RECORDER GASTINEL.—Nombre de soulards ont été condamnés hier à faire un séjour plus ou moins long au workhouse, et quantité d'autres ont pris le chemin de la geôle pour avoir fait du tapage dans un moment où la police avait les yeux sur eux.

SCANDALE DANS UN CHAR.—Dimanche soir un nègre adressa une remarque outrageante à une dame près de laquelle il se trouvait assis dans un des chars du bas de la ville. Sur sa remontrance, il la frappa au visage. Un monsieur qui était assis sur la banquette en face frappa le nègre qui se jeta sur lui et engagea une lutte acharnée. Bientôt la redingote du monsieur fut en lambeaux ainsi que son devant de chemise; mais d'autres personnes intervinrent et le nègre rossé, battu, fut obligé de quitter le char.

PRISONNIERS DES OPELOUSAS.—Le steamer Annie Wagley est arrivé hier avec onze criminels envoyés par les autorités de St. Landry afin qu'ils soient gardés dans la geôle de la ville, les geôles des paroisses de la campagne étant trop faibles pour offrir à ces messieurs un asile assuré.

RAPPORT MORTUAIRE QUOTIDIEN.—Pendant la journée qui a fini hier, à 6 heures du matin, la fièvre jaune a fait 15 nouvelles victimes, 22 personnes ont succombé aux maladies ordinaires. En tout 36, ce qui est une diminution de 2 sur le jour précédent.

TUÉ PAR ACCIDENT.—Un Irlandais nommé Peter Keeyan, conduisant sa charrette, pendant qu'il était pris de boisson, est tombé à l'intersection des rues Grands-Hommes et Pologne et la charrette lui passant dessus lui a fait assez de mal pour qu'il n'ait pu s'en relever. Il est mort bientôt après.

BUREAU DE SANTÉ.—Le Bureau décide que la fièvre jaune n'est pas épidémique et que si les fiévreux succombent c'est par la faute des médecins. C'est assurément très naïf et nous engageons les malades à ne pas l'oublier.

Le Dr Burns, contrairement au Dr Austin soutient que si la fièvre jaune tue plus de monde maintenant qu'il y a quelques jours, à l'hôpital de Charité, c'est parce qu'on a abandonné l'usage des désinfectants depuis le rapport du 15 du courant.

En résumé, la fièvre est déclarée n'être pas très maligne, elle n'attaque du reste que les personnes non acclimatées. Tout cela est très savant et très nouveau.

Sur motion de M Creevy, une résolution est adoptée requérant le président de conférer avec l'avocat-général pour savoir si les fonds de la quarantaine doivent être déposés dans les banques, il ne faut pas percevoir les droits en billets des Etats Unis.

Le collecteur du port demande à être informé si la fièvre jaune n'existe pas à l'état d'épidémie à la Nouvelle Orléans, la demande est référée au comité de santé.

Sur la proposition du Dr Choppin, le président est requis de conférer avec l'avocat général pour savoir si le Bureau a le pouvoir de faire une élection d'officiers de santé, après quoi le Bureau s'ajourne.

CONSEIL MUNICIPAL.

ALDERMEN.—Le Conseil s'est porté en corps à la salle des Assistants afin de procéder, conjointement, à l'élection d'officiers en remplacement de ceux qui sont destitués.

ASSISTANTS ALDERMEN.—Une résolution pour autoriser le trésorier à employer un commis de plus pour signer les billets de ville, dans le but de les distribuer plus libéralement au public et d'empêcher ainsi la spéculation du courtage, est référée au comité de finance.

Elections d'officiers.

Sont élus à l'unanimité: Voyer, M. William H. Bell.

Avocat de la ville: S. S. Fish—Assistant-avocat, E. Heistand.

Election du Journal officiel.

Le *Republican* reçoit 7 votes des Aldermen et 10 des Assistants-Aldermen. Il est par conséquent déclaré dûment élu.

Elections d'autres officiers.

Sont élus à l'unanimité:

MM. Auguste Leblanc, garde de la maison de Cour.

F. C. Mahan, warfinger du Premier et Quatrième Districts.

Wm Haskell, warfinger du Second et Troisième District.

Médecins de ville: Dr Barnes pour les 1er et 4me Districts.

Dr Chaumette pour les 2d et 3me Districts.

Notaire public, H. C. Dibble.

Bureau des Ecoles—1er District: Dr J. White, J. B. Smith, Dr W. Hire Jr., A. Robert, Fabius Dunn et Lora.

2e District: C. Ogilvie, A. Comagère, L. St-Cyr, J. Brander, L. F. Delaseize, et P. G. Dupin.

3me District: John S. Walton, J. P. Becker Jr, T. V. Coupland, L. Pesson, E. Rillieux, C. Leaumont.

4me District: Rufus Waples, C. Bornwesser, W. C. Johnson, W. R Bowie, W. E. Read et Wm Rogert.

On dit que six ou sept de ces nouveaux membres sont d'origine de couleur.

Le Conseil des Aldermen s'étant retiré, les autres élections sont ajournées.

NOUVELLES DE PRUSSE.

On manque en beaucoup d'endroits de candidats pour le Parlement de l'Allemagne du Nord. Cela tient à ce que la Constitution n'accorde aux députés aucune rétribution. Il en résulte que les hommes politiques auxquels l'état restreint de leur fortune ne permet pas de tenir leur rang dans la capitale se sont retirés de l'arène.

M. de Werther continue, paraît il, ses relations et ses menées avec les chefs révolutionnaires en Autriche et en Hongrie, et il continue aussi à informer M. de Bismarck du zèle qu'il met à jouer ce rôle, sinon d'agent provocateur, du moins d'applaudisseur aux aspirations subversives et aux trames des partis extrêmes. Le *Précurseur* d'Anvers publie, en effet, l'analyse d'une nouvelle dépêche de cet ambassadeur de Prusse à Vienne, dont il dit avoir reçu communication, et dans cette dépêche, M. de Werther prédit que Kossuth rentrera en Hongrie, qu'il y provoquera une nouvelle révolte, et il va sans dire qu'il s'en félicite.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* renchérit sur les déclarations pacifiques du *Moniteur*. Soit. Mais quelle singulière situation que celle du vieux continent où, pour rassurer les esprits, les gouvernements se croient obligés à répéter chaque jour la phrase consacrée: Rien n'autorise à regarder la paix comme menacée. Ce qu'il y a de caractéristique, c'est que la confiance des peuples décroît en raison directe du nombre des déclarations des gouvernements.

Les préparatifs militaires, dit l'*Europe*, continuent toujours en Prusse avec la même activité.

Le gouvernement de Berlin se tient en mesure d'entrer en campagne du jour au lendemain. A cet effet, il a été pourvu à l'armement des contingents et des réserves des Etats de la nouvelle Confédération, ainsi que du premier ban et du second ban de toutes les landwehrs.

On s'occupe, en ce moment même, de réorganiser les districts des landwehrs, en les divisant en bataillons et en compagnies.

Tout cela sans préjudice des travaux de fortifications, poussés, sur la ligne du Rhin principalement, avec une ardeur infatigable.

Depuis le mois d'octobre dernier, 97,000 jeunes soldats, 7,000 volontaires, 1,200 anciens soldats des provinces annexées sont entrés dans l'armée prussienne. Il en est sorti, dans ce même laps de temps, 54,000 hommes qui entrent dans la réserve, de sorte que la force de l'armée prussienne a été augmentée de 60,000 hommes de la ligne et de 100,000 de la landwehr et de la réserve depuis les annexions. On en a formé quarante régiments d'infanterie, trois bataillons de chasseurs, trois régiments d'artillerie, trois bataillons de pionniers, quatre régiments de hussards, huit de dragons et quatre d'uhlans.

L'importance de ces chiffres explique parfaitement les accusations redoublées que la presse prussienne dirige contre la France. On compte sans doute à Berlin, que le bruit des voix pourra couvrir le bruit des armes et que l'on obtiendra ainsi le droit de faire impunément ce que l'on reproche aux autres avec tant de violence.

NOUVELLES DE CANDIE.

Les puissances occidentales ont prescrit aux chefs de leurs stations maritimes dans les eaux grecques, l'ordre de recevoir à bord de leurs navires les émigrés crétois échappés aux fureurs des troupes d'Omer Pacha. La Porte, qui a appris extradiplomatiquement cette décision, s'est montrée très blessée de ce point avoir été prévenue de ce qu'elle considère comme une ingérence dans ses affaires intérieures. Mais si l'on est mécontent à Constantinople, on s'y est sage quand on ne peut pas faire autrement. La Porte a donc expédié par le télégraphe l'ordre à Omer Pacha de ne point entraver l'action des escadres européennes; il était temps, car l'amiral Simon, commandant les forces dans ces parages, avait pour instruction d'accomplir sa mission quand bien même. [illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Ordres importants du président Johnson.

Confirmation des révocations annoncées.

Grant résiste de nouveau.

Opinion du Herald.

Organisation militaire en Virginie.

Les nègres en société secrète.

Meetings radicaux en Georgie.

Candidats de couleur pour le Congrès.

Grandes pluies dans l'Est.

Récoltes endommagées.

Londres, 27 août au soir—Consolidés 94 13/16, bons 73 1/2.

Liverpool, 27—Coton languissant et en baisse de 1/8. Vente de 7,000 balles. Middling uplands 10 3/8, middling orléans 10 7/8. Les avis de Manchester sont défavorables.

Augusta, 27—La difficulté de l'Université a produit beaucoup de sensation. On dit que le discours d'un des étudiants a engagé le général Pope à fermer l'établissement et à l'établir en caserne. Par l'intermédiaire du chancelier Lipscomb, l'autorité a permis de continuer les examens à la condition que la presse de l'Etat ne parlerait pas de cette affaire. On dit aussi que le général Pope a ordonné que l'allocation de $8000 faite par la Législature à l'établissement serait retirée.

Les affranchis dans le premier et quatrième district s'adressent à leurs concitoyens sans distinction de couleur comme candidats pour le Congrès. Ils disent que le droit de vote donne le droit d'occuper des places et, comme ils ont la majorité, les blancs ne seront pas élus par leurs votes. Les candidats sont conservateurs et en faveur de l'amnistie universelle.

L'impression est que beaucoup de blancs voteront pour des candidats de couleur de préférence aux blancs qui peuvent prêter le serment cuirassé.

Le général Pope a lancé un ordre qui révoque de son ordre sur le juri tout ce qui intervient avec la session actuelle des Cours civiles. Comme les listes électorales ne sont pas achevées, les juris blancs pourront servir exclusivement pour vu qu'ils soient enregistrés.

Washington, 27—La brèche entre Grant et le Président s'élargit. Grant est en opposition ouverte avec les dispositions militaires de l'Exécutif. Il proteste avec quelque indignation contre le rappel de Hancock du département du Missouri. Grant n'a pas encore promulgué les instructions pour faire exécuter les ordres du Président.

Le capitaine Arnes qui a récemment eu un engagement avec les Indiens, est revenu au fort Hays. Il a perdu 45 chevaux. Après la bataille, les Indiens ont envoyé un pavillon parlementaire avec le message suivant: "Dites à vos officiers que nous ne voulons pas de paix et que nous continuerons à nous battre." Trois cents hommes, y compris les volontaires du Kansas, sont partis du fort Hays pour chasser les Indiens.

Les Sioux sont représentés comme incorrigibles. Les Crows ont des dispositions amicales. Il y a eu 330 morts du choléra dans le territoire indien au sud du Kansas. La population du fort Gibson a été frappée dans la proportion de 37 p 0/0. Au fort Arbuckle 60 soldats et 75 Indiens sont morts.

Une dépêche de Nashville dit que Brownlow a pris possession du chemin de fer de Mobile et Ohio.

Hôtel de l'Exécutif
Washington, D. C. 26 août 1867.

Le major général Edward R. S. Canby est, par la présente assigné au commandement du Second district militaire, créé par un acte du Congrès du 2 mars 1867, et du département du Sud embrassant les Etats de la Caroline du Nord et de la Caroline du Sud. Il relèvera, aussitôt que possible, le général Daniel E. Sickles et en assumant le commandement il est assigné et exercera, quand il le croira nécessaire pour l'exécution fidèle des lois, tous les pouvoirs conférés par l'acte du Congrès aux commandants de district et toute l'autorité appartenant aux officiers commandant les départements militaires.

Le major général Sickles est par la présente relevé du commandement du 2d District militaire. Le Secrétaire de la guerre par *intérim* donnera les instructions nécessaires pour mettre cet ordre à exécution.

ANDREW JOHNSON.

Hôtel de l'Exécutif,
Washington, D. C. 26 août 1867.

Monsieur—En raison de l'état de santé peu favorable du major général George A. Thomas, ainsi que cela vous a été rapporté dans une dépêche du chirurgien Hasson, du 21 du courant, mon ordre daté du 17 août 1867, est, par la présente, modifié de manière à assigner le major général Winfield S. Hancock au commandement du 5e District militaire créé par l'acte du Congrès du 2 mars 1867, et du département militaire comprenant les Etats de la Louisiane et du Texas. Aussitôt qu'il sera relevé par le général P. H. Sheridan, le major-général Hancock se rendra directement à la Nlle Orléans, Lne, et en prenant le commandement auquel il est assigné par la présente, il exercera, quand il le croira nécessaire pour la fidèle exécution des lois, tous les pouvoirs conférés par les actes du Congrès aux commandants de District et toute l'autorité appartenant aux officiers commandant les départements militaires.

Le major général P. H. Sheridan remettra sans délai son commandement à l'officier qui commande après lui et se rendra immédiatement au Fort Leavenworth, Kansas, pour relever le général Hancock du commandement du département du Missouri.

Le major général George H Thomas restera, jusqu'à nouvel ordre, au commandement du département du Cumberland.

Très respectueusement votre,

ANDREW JOHNSON.

Au général U. S. Grant, secrétaire de la guerre par intérim.

La Tribune de New York embrasse Grant.

Le Herald le lâche en disant: "La position politique prise par le général Grant montre notre grand soldat sous un nouveau jour. C'est le premier développement de son génie politique—sa première et sa dernière méprise politique. La réponse du Président l'a complètement renversé et pris de flanc. Grant ne comprend pas la crise. Il s'accroche à Sheridan et oublie les principes.

Savannah, 27—Il continue à pleuvoir beaucoup sur le littoral. Les planteurs se plaignent, disant que les récoltes sont déjà grandement endommagées et que si la pluie ne cesse pas bientôt, les conséquences en seront très sérieuses. Il y a eu de fortes pluies dans le comté de Brooks et des pluies quotidiennes pendant les six dernières semaines.

Coton lourd et en baisse. Pas de vente. Mid. nominal à 25. Reçu 180 balles.

Augusta, 27—Coton très plat. Vendu quelques balles. Prix irréguliers. Il pleut toujours.

Richmond, 27—Le général Schofield a institué une commission de magistrats dans le comté de Hanover, pour savoir si une organisation militaire de couleur y existe. L'investigation montre qu'il y a une organisation militaire secrète d'une formidable puissance parmi les noirs, laquelle s'étend probablement dans tous les comtés de l'Etat. Ce fait a jeté l'alarme parmi les blancs qui ne sont ni armés ni organisés.

Il a été émis dans la Caroline du Nord un million de piastres en Bons de l'Etat portant 6 p 0/0 d'intérêt, pour certaines lignes ferrées de l'Etat, et ce million sera payé aux constructeurs. C'est une partie des quatre millions autorisée par la dernière Législature.

Les comtés de la Virginie ont souscrit pour un demi-million en faveur du chemin de fer du Chesapeake et Ohio. Le comté de Greenbrier a voté hier $250,000.

Un meeting d'ex-officiers, soldats et marins des Etats Unis ont adopté ce soir une résolution pour la convocation d'une convention qui se réunira à Richmond en septembre.

Louisville, 27—Vendu 162 b. de tabac aux pleins prix de 3 00 à 5 00. Farine inactive à 7 00; nouvelle No 1 à 10 50, mais plat et en baisse. Coton nominal.

Vicksburg, 27—Montant, steamboat Gunner No 3, Dacon, Pauline Carroll, National et Virginia. Le fleuve baisse.

Augusta, 27—Les pluies qui tombent depuis quinze jours, sont sans précédents. D'après les rapports parvenus du Sud et du Sud Est de la Géorgie, ainsi que de la Floride, où les récoltes de coton promettaient d'être fructueuses, ces districts sont maintenant dans un triste état. Les fleurs ont été abattues par les pluies et les vers ainsi que les chenilles ont fait leur apparition. On ne perd pas, cependant, l'espoir de faire une bonne récolte.

Mobile, 27—Pas de vente de coton. Reçu depuis deux jours 112 balles. Il a plu hier soir et ce matin, mais le temps est beau maintenant. Les nouvelles que l'on reçoit de toutes parts font espérer que la récolte de coton sera bonne. Les chenilles se montrent dans quelques sections, mais jusqu'à présent elles n'ont pas fait de ravages.

New York, 27—Coton en baisse de 1/2 cts. Vente de 700 balles middling uplands 27 à 27 1/2. Le marché en général est calme, mais il n'y a pas eu de changements dans les prix.

Macon, Georgie, 27—Une grande assemblée de gens de couleur a eu lieu ici, hier, et l'on comptait 6 à 8,000 assistants. Des discours ont été prononcés par des personnes blanches et des personnes de couleur, dans l'intérêt du parti radical, et l'assemblée a adopté le programme d'Atlanta. L'ordre a régné partout.

Washington, 27—On croit que la différence d'opinion qui existe entre le président Johnson et le gén. Grant est irréconciliable. On prétend que dans une lettre de Grant au Président, il a refusé d'exécuter l'ordre envoyé aujourd'hui par le télégraphe; il exprime ce refus en termes très forts et nie virtuellement le droit du Président d'intervenir d'aucune manière dans l'administration des cinq districts militaires. Il prétend que tout le contrôle de ces districts appartient au général en chef et non à d'autres. Cette lettre n'a pas encore été rendue publique, mais on peut compter sur l'exactitude de ce rapport.

Cincinnati, 27—Farine languissante à 25 cts. de baisse; celle de famille vaut 10 à 10 50. Coton nominal; middling 25; mais rare à 95 cts. la balle qualité; avoine 66 sans demande; jambon 25, 12 1/2 les épaules, 13 1/2 les plates côtés et 15 1/2 le clear. La température continue à être chaude. Les rapports sur les récoltes sont décourageants. Le maïs et les patates sont desséchés par le soleil. L'eau manque pour les animaux, et le sol est tellement sec qu'on ne peut pas labourer pour les semailles d'automne.

(*Dépêches d'hier après-midi.*)

Second et Cinquième District militaires. NOMINATION de CANBY et de HANCOCK

Washington, 27—Le Président a assigné le général Canby au Second, et le général Hancock au Cinquième District militaire.

Des états officiels montrent que la quantité de coton exportée pendant l'année qui a fini au 30 juin 1867, s'est élevée à 667,000,000 livres; valeur en circulation $202,000,000.

Paris, 27—Velpeau, l'éminent médecin français, est mort.

Un meeting entre les rois de Prusse et les souverains des Etats Sud de l'Allemagne a été arrangé.

Les rapports concernant l'insurrection en Espagne sont contradictoires.

Liverpool, 27, midi—Coton lourd à 10 1/2. Orleans 10 7/8.

New York, 27—Or 141 3/4. Coton plat à 27 1/2 et 28.

Les vaines agitations.

Nous avons dit hier que l'incident relatif au voyage du général Dumont à Rome était clos. C'est ce que confirme le *Moniteur du soir*, dans son bulletin politique hebdomadaire, et nous nous en félicitons sincèrement. Car personne ne désire plus que nous que les bons rapports se maintiennent entre les deux gouvernements, soit au point de vue de la situation générale, soit particulièrement au point de vue du résultat que la convention du 15 septembre s'est proposée d'atteindre.

Ces bons rapports nous paraissent aussi naturels que faciles, la position étant très nettement déterminée de part et d'autre, et l'Italie n'étant pas moins intéressée que la France à réprimer des agitations qui menacent ce que l'une protège et ce que l'autre s'est engagée à respecter.

Lors donc que les journaux de Florence nous annoncent que les malentendus se sont dissipés et que les deux gouvernements sont d'accord pour la loyale exécution du traité franco italien, nous nous empressons d'accueillir ces déclarations positives.

Mais lorsque ces mêmes feuilles, dans des articles que le télégraphe analyse et envoie à toute l'Europe, prétendent imposer à notre pays sa conduite, le prennent à son égard sur le ton de la menace et du défi, lui ferment les portes de Rome en les laissant ouvertes à l'Italie, il y a une observation qu'il nous est impossible de ne pas faire, c'est que l'attitude du cabinet italien désavoue elle-même ce langage puéril, et qu'on serait dans une complète erreur si on cherchait à y voir un reflet quelconque des inspirations officielles.

Qui ne serait, en effet, frappé de ce contraste!

Des meetings se forment en Italie, avec le but hautement avoué de protester contre les engagements consacrés par la convention du 15 septembre: des discours sont prononcés, des résolutions votées, des hommes recrutés, une correspondance s'établit entre les agitateurs de Florence et ceux de Rome. Ce n'est pas tout: un homme se place à la tête de ce mouvement, non le premier venu, mais un général, un général populaire, celui qui, dans les circonstances les plus graves, a été un instrument entre les mains du gouvernement italien: le général Garibaldi.

Et, pendant que toutes ces excitations se produisent, la France se tait. Son gouvernement n'est pas moins intéressé dans les Chambres italiennes. Elle évite jusqu'à l'affectation, d'autres diraient jusqu'à la faiblesse, tout ce qui pourrait éveiller les susceptibilités italiennes.

Mais voilà qu'un général français se rend à Rome. Il va y visiter une légion formée en France, composée de Français, commandée par un Français, conservant, dans chacun de ses membres tous les droits du soldat français, et soumise, par conséquent, à tous ses devoirs.

Ce fait si simple, si naturel, si légitime, provoque en Italie des tempêtes! L'honneur outragé, la dignité nationale exaltée jusqu'au vertige. On demande des explications, un désaveu. On déclare que l'Italie doit combattre, par tous les moyens, au besoin par la force, l'intervention de la France, comme si nous étions les ennemis et les oppresseurs de cette Italie dont nous sommes les alliés et les amis de la veille!

Mais qu'y a-t-il de plus contraire au principe de non-intervention que les agitations garibaldiennes? Sera-t-il donc toujours vrai qu'on remarquera la paille dans l'œil de son voisin sans voir la poutre qui est dans le sien?

Qu'il était d'ailleurs le but de la visite faite par le général Dumont à la légion d'Antibes? Celle n'en avait pas d'autre que l'accomplissement même des stipulations sanctionnées par la convention du 15 septembre, car cette convention n'est pas seulement pour la France, son contrat une sauvegarde contre l'agression extérieure, en ce que l'Italie s'est interdit d'élever aucune réclamation contre la formation d'une armée romaine.

Vraiment, si l'on prenait à la lettre les articles de certains journaux de Florence, il semblerait que, tandis que la France s'a signé la convention que pour la respecter, l'Italie ne l'a acceptée, elle, que pour la violer.

Mais, nous le répétons, ces regrettables exagérations de langage sont réduits à ce par l'attitude si nette et si loyale du cabinet italien, et elles ne pourraient plus donner le change sur les obligations de l'Italie que sur les devoirs de la France.

(*France* du 9 août.)

Faits Divers.

—Le brigandage (*suite de l'Italie en France*.—Les journaux de Marseille nous apportent des détails déplorables sur les exploits de bandes qui viennent de désoler le territoire français comme débarrassé de ce fléau.

Voici ce que nous lisons dans le *Nouvelliste* de Marseille, No du 1 août:

Hier soir, à onze heures, dit le *Nouvelliste* de Marseille du 1 août, la diligence faisant le service des dépêches et des voyageurs entre Marseille, Apt et Digne ont été assaillies par une bande de malfaiteurs au nombre de huit, selon les uns, et de douze suivant les rapports faits par les postillons. Cette arrestation a eu lieu près de la propriété de M. le marquis d'Albertas, près d'Aix. Un ordre de l'endroit où avait lieu avait été commise l'arrestation dont nous avons entretenu les lecteurs.

Hier donc, à dix heures du soir, la première diligence, de Digne partit de la porte de Marseille, suivie de la seconde voiture à une distance de 300 mètres environ.

Arrivée vers les limites de la propriété d'Albertas, le conducteur de la première diligence aperçut devant lui une voiture de place qui fut arrêtée par des hommes armés; mais ceux ci abandonnèrent cette petite proie pour tomber sur la diligence, dont ils avaient aperçu la lumière du réflecteur.

Ils attendirent de pied ferme la voiture, et tous les malfaiteurs, se tenant à la tête de l'attelage, sommèrent le conducteur de s'arrêter, mais celui-ci cingla vigoureusement les chevaux, et la diligence partit à fond de train, suivie par ces voleurs, qui firent une décharge de leurs armes sans atteindre personne.

Là ne devait point s'arrêter l'audace de ces hommes. La première voiture leur ayant échappé, ils s'y prirent autrement pour la seconde. Sans faire aucune sommation, le chef de cette bande, qui, paraît il, s'était accroc. déchargea son arme sur le postillon.

La balle traversa la casquette, brisa une vitre du vasistas de l'impériale et frappa en pleine poitrine un voyageur, qui rendit le dernier soupir peu de temps après.

Cette attaque ne déconcerta point le postillon; il partit aussitôt de toute la vitesse de ses chevaux, et perdit bientôt de vue ces audacieux malfaiteurs, qui firent une deuxième décharge sur la diligence. Les balles s'amortirent sur les malles et sur les bagages et n'atteignirent plus personne.

Le voyageur qui a péri dans cette arrestation était monté en voiture à la Viste et devait s'arrêter à Aix. On ignore son nom. Le prochain courrier nous donnera des détails plus exacts encore.

Arrivé à Aix, on fit part de cette arrestation aux autorités, qui ont envoyé la gendarmerie et la troupe de ligne pour rechercher les auteurs de ces audacieuses attaques.

Ces nouvelles nous ont été apportées par le courrier revenant d'Aix, lequel est arrivé escorté par des gendarmes.

Le courrier de Digne, arrivé à midi, transmet au même journal les renseignements suivants:

"Les habitants de Septèmes, ayant entendu la décharge des brigands, se sont levés immédiatement et ont parcouru les collines environnantes. Leurs recherches n'ont pas été infructueuses.

"On assure que deux de ces malfaiteurs ont été arrêtés. L'un de ces brigands, repris de justice, habitait, dit on, Château Gombert.

"Le cadavre de la malheureuse victime a été transporté à l'hospice d'Aix. Là, on a extrait de son corps la balle qui avait labouré le foie et le cœur de ce jeune homme. La deuxième voiture est percée de balles devant et derrière.

"Un des brigands, muni d'un revolver, a suivi la diligence, se cramponnant à la portière de la rotonde; un des voyageurs a lutté contre cet homme et a fermé la vitre; voyant alors qu'il n'avait plus de prise, le brigand a déchargé son arme; la balle est restée dans la fissure de la portière."

Vingt cinq gendarmes de Marseille sont partis à cinq heures du matin. Des ordres sont donnés aux brigades de la section d'Aix et de la brigade de Roquac.

Voici, à ce sujet, la dépêche que le préfet a communiquée à tous les journaux:

"Cette nuit, vers minuit, les diligences de Digne et d'Apt ont été attaquées par des malfaiteurs qui ont tiré plusieurs coups de feu et ont tué un voyageur qui était sur l'impériale. Ces malfaiteurs, qui étaient au nombre de sept ou huit, sont jeunes, assez bien mis, vêtu d'habille ments de couleur sombre, l'un d'eux avait un chapeau de paille. Ils parlent italien; ils étaient munis de carabines et de pistolets. Les brigades d'Aix, de Septèmes et de Gardanne sont à leur recherche. Un détachement de la garnison est également à leur poursuite."

—On écrit d'Aix, à la *Gazette des Tribunaux*:

La bande de malfaiteurs qui, depuis avant-hier, répand l'effroi dans les campagnes entre Aix et Marseille, continue ses déprédations et ses violences sur les personnes. Le parquet, la gendarmerie, la troupe de ligne sont sans cesse en haleine.

Nous apprenons à l'instant que le procureur impérial de Marseille annonce à son collègue d'Aix la mise en état d'arrestation, à la gare de Marseille, de trois de ces malfaiteurs. L'identité est parfaite. Ils étaient porteurs d'objets soustraits dans la nuit du 3 au 4 août, et qui sont reconnus par l'une des personnes volées sur la grand'route.

On a trouvé en leur pouvoir des armes, des munitions et quantité d'objets suspects.

Cette importante capture a produit aussitôt dans nos contrées la plus heureuse et la plus vive impression. Tout permet d'espérer que, par l'information ouverte à la fois à Nice, à Marseille et à Aix, la justice saisira la bande tout entière de ces forcenés, que l'on croit être des échappés d'Italie.

Tous les représentants de l'autorité rivalisent de zèle. La justice est secondée avec intelligence et énergie par tous les commissaires de police, par la gendarmerie qui, depuis dimanche, est sans cesse en course, et par des détachements du 7e de ligne, qui parcourent la campagne la nuit et le jour.

Cette vive impulsion donnée aux investigations judiciaires excite la confiance et ramène la sécurité dans nos campagnes troublées.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 27 août.

Le mauvais temps a nui aux affaires. Il y avait peu de nouvelle mélasse sur place; la demande a été limitée, à des prix fermes. Le mouvement était à peine modéré dans les produits de l'Ouest; aucun des principaux articles n'a varié. La demande de coton a été assez bonne pour l'exportation, mais les prix étant trop élevés, aucune transaction digne de remarque n'a eu lieu. Les ventes de coton ont été insignifiantes, mais les cours antérieurs se sont maintenus. Les transactions des trois derniers jours sont de 650 balles contre 1,500 la semaine dernière, dans la même période.

Le numéraire était encore plus excité qu'hier par suite des cours de New-York. Il a ouvert nominalement à 140 1/4 contre 141 1/8 dans Wall street; il est ensuite monté et a clos ferme à 141. Les opérations embrassent $5,000 à 140 1/4, $5,000 à 142, $3,000 et $4,000 à 140 5/8, $2,000, $5,000, $5,000, trois lots de $10,000 à 141, $8,000 à 141 1/4 et un check de $7,000 en or sur New-York à 3/8 de prime—L'argent était rare et en demande; $800, en demi piastres américaines, se sont vendues à 131 et une petite somme de piastres mexicaines à 111 1/2.

Une hausse s'est déclarée dans le change étranger. La quantité de traites commerciales était à peine nominale. Les ventes sont faibles: 800 livres et 1000 livres No 1 à 151, 300 livres de banque à 154 1/2, 1000 livres de banquier au même taux, et 1000 livres de banque, pour remise directe, à 156.—Dans le change sur France, 20,000 francs en commercial No 1, à 3 61 3/4, 50,000 de banquiers et 50,000 de banque au même taux.—Le sterling peut être coté à 151 à 152 le traites commerciales, 153 à 154 le No 1 à première classe, et 155 1/2 le change de banque; le change sur France à 3 67 1/2 à 3 67 3/4 le commercial No 1, et 3 65 1/2 à 3 60 le change de banque.

Le change américain a été calme et n'a pas varié. Les banques ont continué de tirer sur New York à 1/2 de prime et n'étaient guère disposées à tirer de fortes sommes à ce taux. La demande était modérée pour les remises.—Il y avait peu de change commercial; les transactions comprennent $10,000, $10,000 et $12,000 sur New York et sur Boston, à vue, à 3/8 de prime, 10,000 et 28,000 au même taux, $15,000 à 5/16, $5,000 à 1/4, $6,000 au pair et une petite somme à trente jours à 3/4 d'escompte. Les cours du change commercial étaient, à la clôture, de 1/4 à 3/8 de prime à vue, 1/4 à un jour, pair à 1/2 d'escompte de six à vingt jours, 3/4 d'escompte à trente jours et 1 1/2 à 1 3/4 à soixante jours.

Une vente de 15 actions de la compagnie de chemins de fer de la ville s'est faite à $218.

On n'a pas vendu de bons de la ville. Les consolidés sont cotés à 86 à 88, et les émissions en faveur de chemins de fer à 76 à 78, suivant les coupons. Les "Sixes" de la Louisiane sont cotés à 58 à 60, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 72 à 73; les billets mutilés du chemin de fer de Jackson à 70 à 72, les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 54 à 55.

$5,000 en billets de la ville se sont vendus à 87, et $1,800 en petits billets à 90 1/2. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 13 à 14 et ceux du Trésor de l'Etat à 71 à 75. Les petits billets de la ville sont à 95 1/2 à 96 1/2 et les gros à 86 à 87.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi, 27 août 1867

COTON.—La stagnation signalée dans notre rapport d'hier a occasionné un calme plat aujourd'hui. De bonne heure, dans la journée et malgré la pluie, la demande a été assez active, mais elle a été entièrement suspendue, car après l'arrivée des dépêches de l'après midi, les acheteurs se sont décidés à n'opérer que lorsqu'ils auront reçu de nouvelles. Dans cette circonstance les transactions de la journée ont été si bornées que le chiffre total ne peut être signalé. Il y avait un grand nombre d'acheteurs sur le marché, mais comme leurs commandes fixaient des chiffres bien au dessous du taux demandés il a été impossible de les exécuter. Faute de donc ces impossibilités, nous répétons le marché nominal à nos cotes précédentes, lesquelles sont comme suit: ordinary 21 à 23 c, good ordinary 24 à 25, low middling 26 à 26 1/2 c et middling 28 1/2 à — c. Les ventes, durant les trois jours qui viennent de s'écouler, ont embrassé 650 balles, prises pour le Nord et pour l'étranger. Les cotons reçus, proprement dit, depuis vendredi soir, abstraction faite des envois reçus de Mobile, de la Floride et du Texas, lesquels sont même dans leurs tableaux respectifs, ont embrassé un montant de 519 balles, contre 635 reçues durant le même laps de temps la semaine dernière montrant ainsi une décroissance de 126 balles. Les exportations durant la même période, ont embrassé 240 balles, le tout pour le cabotage.

Stock en mains au 1er sept 1866, balles 102,022
Reçu aujourd'hui 105
précédemment .... [illegible]

Balles additionnelles, composées de cotons avariés, *fouro*, de ramassis et d'échantillons .... 13321 [illegible]

Expédié aujourd'hui .... [illegible]
précédemment .... [illegible]

Stock en mains .... [illegible]

TABAC.—Le marché continue à être calme. Leaf.—Inferior lugs, 4 à 4¼, good lugs 4¼ à 5, inférieur à common leaf 6 à 7¼, medium leaf 8 à 10¼, fair leaf 11 à 13, fine leaf 13½ à 15¼, choice selections 16¼ à 18¼ cts.

Lourd.—Inferior and trashy lugs 4½ à 5, good lugs 5 1/2 à 6, medium à com. leaf 7 à 8½, medium leaf, 9 à 11¼, fair, 12 à 13¼, fine 14¼ à 18—choice selections 18½ à 21.

SUCRE.—Un lot de 12 boucauts a été reçu depuis hier, de la partie supérieure de la côte. Ce lot était en main et n'est pas vendu est encore au débarcadère. Il n'y a sur le marché que peu de sucre de la Louisiane et pas beaucoup de sucre de Cuba, mais la demande de ces deux articles est bonne et ne se fait que pour le détail. Ventes, aujourd'hui de 150 caisses de sucre de Cuba Nos 12 à 14, en lots à 12¾ à 14 c la livre. Les ventes de l'article, opérées hier, ont, dit on, en lieu à bas prix. Le sucre de la Louisiane se vend en détail, à 15¼ à 15 1/2 cents la livre de fully fair, 15¾ à 16 cts. pour le prime à choix, 16 1/2 pour le choix, 17 à 17¼ pour le jaune clarifié et 17¼ à 18 pour le blanc. Le sucre de Cuba se vend en détail, en boucauts, 13 ¾ à 13¾ c la livre de good fair, 14¼ le fully fair; en caisses 12 7/8 à 13¾ cts la livre des Nos 12 à 13, 13¼ à 13¾ c pour les Nos 14 et 15, 15 à 15 1/2 pour les Nos 16 à 18 et 15¼ à 16¼ cts pour les Nos 19 à 20.

MELASSE.—Il n'y a pas de mélasse de la Louisiane en premières mains et bien peu en la possession de commerçants. Les derniers renforts venus ont changé de mains à 63 cents le gallon. La mélasse de Cuba est calme et ne se vend qu'en détail.

Le steamer W. R. Arthur et le Mohawk, ayant à sa remorque trois barges de St Louis, sont les seuls bateaux arrivés depuis hier.

FARINE.—Il n'y a en qu'un bien faible mouvement, aujourd'hui sur le marché aux farines les opérations ayant été restreintes en partie par la pluie qui a empêché de débarquer les renforts arrivés. La demande a été limitée et les ventes n'ont pu embrasser que 500 barils dont 25, 25 de superfine à $9, 40 de double extra à $10 50, 200 de triple extra à $10 75, 50 de $12 50, 50 d'extra de choix à $13 et 100 do à $13 25 le boisseau.

MAIS.—La demande de maïs a été assez bonne aujourd'hui et les prix de l'article ont été fermes; les transactions, cependant, ont été en quelque sorte entravées par l'inclémence du temps. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2450 sacs, dont 100 de mélangé, 150 de blanc mélangé, 700, 600, 500 de blanc et 400 de blanc, jaune et mélangé à $1 25 le boisseau.

AVOINE.—Le marché est calme mais les prix n'ont pas changé. Ventes, aujourd'hui, de 377 sacs dont 227 et 150 à 70 cts le boisseau.

SON.—Le marché est ferme, la demande bonne et les prix tendant à la hausse. Ventes de 200 sacs à $1 25 les 100 livres.

FOIN.—L'approvisionnement des hauts grades est rond et la demande en est bonne. Les qualités inférieures, cependant sont nominales. Nous cotons $20 à $30 le tonneau de prime.

PORC.—Le marché est ferme et la demande bonne. Il s'est vendu aujourd'hui 208 barils de mess, dont 50 à arriver à $26 1/2, 125 au débarcadère et 93 en magasin à $25 26 le baril.

BACON.—Vente de 10 barriques d'épaules à 13¾ cts la livre. Le marché est ferme et ne compte qu'un stock faible. Demande modérée, nous cotons 13¾ à 14 cts pour les épaules, 16¾ à 17¼ cts les côtés ou ecx, 17¾ à 17¾ c les côtés clear ribbed, 17¾ à 18 c les côtés désossés et 18¾ à 23 cts la livre de jambons curés au sucre, selon la qualité.

SAINDOUX.—Le marché est calme et n'a éprouvé aucun changement. Nous cotons le saindoux en barils 14 à 14¼ cents, en tierçons 14 à 14¼ cts et en barillets 14¾ à 15 cts. Un lot de 30 tierçons de prime s'est vendu aujourd'hui à 14 cts.

WHISKY.—Il y a sur le marché un fort approvisionnement de whisky de l'Ouest, mais le stock de whisky de la Louisiane est faible. Cependant, l'un et l'autre de ces deux articles n'éprouvent qu'une demande pour le détail. Nous cotons le whisky de l'Ouest sous clés, 35 à 40 c et celui de la Louisiane, à 25 c le gallon.

CAFÉ.—Il y a en mains un fort stock de café, environ les deux tiers de ce stock, ne se composent, cependant, que de bas grades. La demande de l'article est bonne et porte principalement sur les meilleures qualités. Nous cotons 23 1/2 à 26 1/2 c en monnaie courante et 16 1/2 à 18 1/2 c en or pour low fair à strictement prime.

RIZ.—Il n'y a pas de riz de la Caroline en premières mains. Cette qualité est cotée à 14 à 14 1/2 c la livre. Le stock de riz de la Louisiane est faible et éprouve en même temps une demande modérée à 10 à 11 1/2 c la livre. Le riz de l'Inde se vend 9 1/2 à 10 1/2 cts la livre.

CHANDELLES DE STAR.—L'approvisionnement de chandelles est faible et la demande modérée. Les détenteurs en demandent actuellement 17 1/2 à 19 cts pour les chandelles de 12 onces, celles de 14 19 à 22 c et celles portant le poids plein 23 à 25 c la livre.

VIANDE VERTE.—Les épaules salées à sec se vendent en détail et en magasin à 12¾ cents la livre.

CORDE D'EMBALLAGE.—Se vend en détail de 10 à 10 1/2 c la livre.

DIVERS.—Les œufs en barils se vendent au débarcadère $12 à $14 et en caisses 14 à 16 cts la douzaine, les jeunes poules à $5 à $5 50 la douzaine, les vieilles $8 50 à $9 la douzaine, les oies $8 à $10, les dindes $20 à $30, les pommes de terre de St Louis, en sacs, $1 75 à $2, celles de Louisville, en barils, $4 à $4 25, les oignons $6 50 à $7, les pommes $6 à $6 50, les choux $18 à $20 le cent.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 24 août 1867.

Arrivé, hier—143 bœufs du Texas, 600 veaux et veaux d'un an, 274 moutons.

Vendu—166 bœufs du Texas, 196 veaux et veaux d'un an, 56 cochons.

A vendre—633 bœufs du Texas, 476 veaux et veaux d'un an, 317 cochons, 941 moutons et 41 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	9	à 10
do do 2me qualité, do	—	à —
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	—	à —
do do 2me qualité, par tête	—	à —
do do 3me qualité, par tête	15	à 20
Cochons par lbs. gr.	9	à 10
Moutons 1ère qualité par tête	—	à —
do 2me do	2 50	à 3 00
do 3me do	1 75	à 2 00
Vaches de Texas, avec veaux, par tête	[illegible]	à [illegible]
Vaches à lait, do choix, par tête	—	à $100
do de 1o qualité, par tête	35	à 60
Veaux, par tête	8	à 10
Veaux d'un an, par tête	10	à 15
Chèvres, par tête	1 50	à 3 00

Décédée, hier matin, à 7½ heures, à l'âge de 28 ans, MARIE PHILOMENE DELAVIGNE, épouse de Wm. James Sheldon.—L'enterrement aura lieu ce matin à 9 heures précises. Le corps est exposé rue Royale, entre Ursulines et Hôpital.

De la part des familles Sheldon, Delavigne et Jourdan.

Décédée hier, à 11 heures du matin, à l'âge de 22 ans, JULIE ABOUT, épouse de Jacques Marcadal. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 11 heures du matin. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Poydras, No 215, entre Penn et Philippa. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son mari et de son oncle Joseph Gondrexon.

Décédé hier soir, à 10 heures, GEORGE ANDRÉ MOREAU, fils d'Honoré Moreau et d'Eliza Legier, âgé de cinq mois et demi. L'enterrement aura lieu cette après-midi, à 4 heures. Les amis et connaissances des familles Moreau et ceux d'Ambroise Jannet sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement. Son corps est exposé à l'encoignure des rues Johnson et Lapeyrouse. Les membres de la Loge Orus No 170, sont également invités à assister à l'enterrement. De la part de son père.

Décédé hier après midi, à l'âge de 35 ans, JEAN GROS, né à Wurtenberg, Allemagne. Ses amis et connaissances et ceux de la famille sont priés d'assister, sans autre invitation, aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à cinq heures. Le convoi partira de la résidence de son beau-frère, Hypolite Percival, rue Bourgogne No 229. De la part de son beau-frère et de sa famille.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Décédée hier, à 11 heures du matin, à l'âge de 22 ans, Madame JACQUES MARCADAL, née Julie About, native de Nunhigny (Meurthe). Messieurs les Sociétaires sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu, aujourd hui 28, à onze heures. Le corps est exposé No 215, rue Poydras.

Le Secrétaire: BARBIER.

Avis aux passagers.

DE Louisville, par la voie de Grande Jonction, Decatur et Nashville, en quarante quatre heures et quarante-cinq minutes et deux changements seulement jusqu'à Louisville.—Les convois partent du dépôt du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, à 7 heures du matin et à 7 heures du soir, tous les jours, se reliant à tous les points, et il n'y a de délai nulle part sur la ligne.

D. H. FOGER, Agent général.
27 août—6f

Avis aux Electeurs de la paroisse d'Orléans.

EN vertu de l'ordre No 119, émané du Quartier-Général du Cinquième District militaire, les bureaux d'enregistrement de la paroisse d'Orléans, y compris Alger, seront réouverts le 13 septembre prochain au matin et resteront ouverts jusqu'au 2 septembre, à 6 heures du soir, afin que les registres des dits bureaux soient revisés, que les noms de ceux qui n'ont pas droit d'être inscrits en soient effacés et que les noms de ceux qui ont le droit de se faire enregistrer y soient ajoutés.

JOHN A. ROBERT, président du Board du 1er Dist
T. C. THOMAS, do do 2me do
CHAS. E. BEHRENS, do do 3me do
JOHN L. DAVIES, do do 4me do
W. H. SEYMOUR, do do d'Alger
22 août—au 13 sept

Ecole Classique et Commerciale.

98 et 97 rue St-Pierre.

LE Directeur de l'Ecole Classique et Commerciale annonce respectueusement aux parents de ses élèves et au public, en général, que la réouverture de ses classes aura lieu Lundi, 2 septembre.

Dans l'intérêt de ses élèves, il leur recommande la plus grande ponctualité au moment de la réorganisation des classes.

On obtiendra les renseignements les plus complets sur l'Institution en s'adressant au local susmentionné.

A. V. ROMAIN, Directeur.
21 août—1f

Vin rouge et Vin blanc.

EN débarquement du navire ANNA arrivé de Bordeaux et en magasin à vendre par les soussignés:

150 barriques Vin rouge, diverses marques.
30 barils Vin blanc, 1 Druschtang.
400 caisses Vins rouges et Vins blancs.

LAMBERT & COMMAGERE, No 8 rue des Magasins.
24 août—10f

Vins! Vins!

En débarquement des navires "Anna" et "Logan" de Bordeaux

25 barriques Vin rouge "Couteau",
do do "St-Macaire",
do do St-Loubès,
do do John Durand,
do do Côtes de Bourg pour familles

A vendre par PAUL ADDUE & Co., 26 rue Toulouse
24 août

Cerises, Vin rouge, Bouteilles vides.

EN débarquement du navire Logan, de Bordeaux 100 CAISSES CERISES A L'EAU DE VIE, 25 barriques VIN ROUGE F. MONTANT. 100 barriques do do. [illegible] 20 BOUTEILLES VIDES champagne.

A vendre par AUG. COUTURIÉ & CO., 37 Rue de la Vieille Levée.
24 août—15

BOIS DE CHARPENTE.

AVIS AUX OUVRIERS ET AUX ENTREPRENEURS

A VENDRE à bon marché et en lots, à la convenance des entrepreneurs, des planches de cyprès, premier choix, de 1 et 2 pouces. [illegible] Les ordres qu'on devra envoyer seront exécutés promptement et au plus bas prix du cours.

A s'adresser chez TH. FOSSIER, No 9 Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville.
24 août—6

A LOUER.

Une maison basse, en parfait état, dans la rue des Ursulines, No 351, entre Remparts et St Claude. Un lot de terre. Une autre sur la rue Dumaine près le Bayou St Jean et sur lequel se trouve une petite maison de trois chambres, galerie, cuisine. Une petite maison rue de [illegible]. S'adresser à MANUEL ELLIOT, Passage de la Bourse, No 60, près Bienville.
2 août—6f

A LOUER.

Mise en possession immédiate.

Le magasin et MAGASIN situé dans un des meilleurs quartiers du Second District. Le présent sera loué à un prix modéré et il est convenable pour toutes sortes de commerce. S'adresser à A. DUDOUSSAT, angle St Louis et Royale.
23 août—3f

SEPTIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star.

Rue Carondelet No 14.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant de primes reçues dans l'année expirée le 1er août 1867.

Sur les risques d'incendie	$9,700 00	
de mer	[illegible]	
de rivière	[illegible]	$70,141 23
En moins. Pertes sur les risques d'incendie	$19,753 68	
de mer	7,125 86	
de rivière	3,455 37	$30,[illegible]
Taxes de bureau montant au crédit des dépenses casuelles, &c.	$13 718 16	
Ré-assurances	2,415 17	
Primes remboursées	485 26	$16,[illegible]
15, 20 et 25 pour cent alloué aux assureurs pendant l'année		15,085 82
		$7,753 7[illegible]
Somme réservée pour risques non expirés		5,550 00
		$2,203 73
En caisse	$10,721 41	
Effets en mains	17,896 04	
Primes en voie de perception	3,653 45	
Placé en bons de la ville	10,000 00	
Balance due sur des billets de souscription	107,371 36	149,641 16

Ce qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

A. SCHREIBER, Président pro temp
N. AUGUSTIN, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi,

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans, ce 27 août 1867.

PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer un à intérêt de six pour cent sur les certificats non encore payés de scrip, à partir du 1er octobre prochain.

— DIRECTEURS —

Placide Forstall, F. Dolhonde,
James Jackson, A. Forstall,
Adolphe Schreiber, L. R. Coleman,
Charles Roman, Jas. Pollock,
J. F. Schroeder, H. Laplace,
Alfred Dauzo, W. C. C. Claiborne.

Cette Compagnie continue d'assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière aux taux de tarif de prime et remboursera 15 pour cent aux personnes qui se font assurer.

PLACIDE FORSTALL, Président
N. AUGUSTIN, Secrétaire.
2 août—1m

EN débarquement des navires Alert, Logan et Anna, de Bordeaux—

300 caisses vin rouge "Bayo" DELB & Co,
300 do do do "Queyries" do
300 do do do "Monferrand" do
100 barriq. do do Dupuy & Sauveraeuth,
80 do do do P. Clermont & Co,
300 caisses cerises roses à l'eau-de-vie,
70 do fruits à l'eau-de-vie, assortis,
10 quarts eau-de-vie de cognac Comandon & Co.

A vendre par PIAGGIO BROTHERS, No 67, Vieille-Levée.
21 août—6f

Société Louisiane Portuguise de Bienfaisance de la Nouvelle-Orléans.

ELECTIONS.

CONFORMÉMENT à l'article 2, section 4, des règlements, tous les membres sont requis de se trouver à la salle, mercredi prochain, 28 août, à l'effet d'élire des officiers et un médecin pour l'année.

MM. les juges seront prêts à recevoir les votes de 4 à 8 heures du soir. L'exactitude est requise.

Nlle-Orléans, 25 août 1867.

Par ordre du Président,
P. M. CANTON, Secrétaire.
25 août—3

Sociedade Portugueza de Nova Orleans.

ELLEIÇOES.

Segun nos manda ô Alo. 2, sec. 4 de nossos Regulamentos

Todos los que a componen se reuniraõ quarta feira proxima 28 do corrente no local da Sociedade, caminho de Bayou road, para eleigir Officiaes et Doutor que serviraõ durante ô anno seguinte:

Os Srs. Juices da Elleiçaõ reciveraõ votos desde las 4 de la tarde atte as 8 P. M.

Novo Orleans 25 de agosto 1867.

Por ordem do Presidente
P. M. CANTON, Srio.
25 août—4f

DIVERS.

En débarquement des navires Anna, Logan et Alert, en magasin et à vendre par les soussignés:

408 barriques vin rouge Bordeaux, St-Loubes et autres marques.
45 " " de famille,
20 1/2 " "
200 caisses vin rouge St-Loubes et Léoville Martin,
18 barriques Absinthe Ed Pernod.
100 caisses champagne, G Gibert (frais)
40 barils vinaigre vin blanc,
2 pipes genièvre de Hollande—marque steamboat, de Ryubeud,
15 1/2 " "
10 quarts pipes cognac Castillon (1815)
" " cognac Vine Growers, de 1864 et 1854,
65 octaves et quarts pipes cognac, Jul'n Laferrière,
10 octaves, Louis Le Barton, 1865,
10 caisses muscades No 1,
3 boîtes indigo de Madras (moq)

WM. H. VREDENBURGH & RENSHEW, Rue St-Louis, No 17.
25 août—10 f

En Débarquement des navires ALERT, ANNA et LOGAN, de Bordeaux.

1000 caisses CERISES à l'eau-de-vie, nouvelle récolte,
250 barriques VIN rouge, Bayssac & Gautier,
10 caisses TRUFFES noires de Périgord,
100 caisses CHAMPIGNONS et PETITS-POIS au naturel,
50 barils VINAIGRE de vin blanc.

A vendre par ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson.
25 août—6f

A vendre.

UNE IMPRIMERIE de campagne, presse et matériel. S'adresser au bureau du "Propagateur Assomption" à Donaldsonville. 29 juil—1 m

HEBERT & ESCOUSSE.

131 Rue de Chartres.

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS

Reçu par le navire Léonidas.

15,000 rouleaux de papiers peints Français, pour être vendus depuis 20 cents jusqu'à 60 cents le rouleau.

BORDURES ASSORTIES.

Egalement reçu par les derniers steamers, PAPIERS NOUVEAUX, Glacés, Dorés, Marbres, Agathe, Chênes et imitation de bois pour toutes destinations.

Le tout au plus juste prix.
27 août—6f

Pensionnat de Jeunes Demoiselles,

Dirigé par Mme. V. CARNATZ,

No. 287, rue Prytania, encoignure Prytania.

MME CARNATZ a l'honneur d'informer les parents que la réouverture des classes est fixée au 2 Septembre.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Institut. 27 août—1m

A CÉDER.

UNE bonne clientèle de médecin de campagne, dans une localité située à trois heures de la Nouvelle Orléans, et communiquant par chemin de fer et bateaux tous les jours.—On vendrait la maison, qui est confortable pour toute une famille, avec jardins, dépendances, &c. La clientèle est excellente, la renommée ancienne et de premier ordre; on la cédera GRATIS.

Prix avantageux, conditions libérales comme paiement. S'adresser au Directeur de la RENAISSANCE.
27 août—17 29—1er sept

AVIS.

MA femme, Marie Jeanne Farell, ayant quitté le domicile conjugal, je préviens le public qu'à partir de cette date je ne suis plus responsable d'aucunes dettes qu'elle pourra contracter.

27 août—3 JEAN BOÉ.

Demande de Cuisinière.

ON demande une bonne cuisinière ou un bon cuisinier, ayant de bonnes recommandations comme capacité et comme conduite. S'adresser rue de l'Esplanade No 91, entre Bourbon et Dauphine. 27 août—2f

Demande de Cuisinière.

ON demande une CUISINIÈRE française ayant de bonnes recommandations. S'adresser au No 254 rue du Canal. 27 août—1f

Chas. T. HOWARD,

Rue du Camp, No 40.

Marchand de billets de LOTERIE et de POLICES, ayant une licence.

Vient d'ouvrir les bureaux suivants pour qu'on puisse y prendre des Chances de 25 cents et au dessus, dans la

LOTERIE DU KENTUCKY

—sur le—

Plan de Police, consistant à choisir soi-même son numéro!

Rue du Camp, No 40.
Au coin des rues St Charles et Gravier.
Rue Carondelet, No 5,
Au coin des rues Royale et Douane,
Rue de Chartres, en dessous St. Louis,
Rue Royale, No 165.
Au coin des rues Royale et St. Pierre,
Rue Ste Anne, No 9,
Au coin Douane et Passage de la Bourse,
Coin St Charles et Commercial Alley.

Que les acheteurs aient soin de prendre des billets de la LOTERIE DU KENTUCKY et qu'ils se méfient de toutes les prétendues loteries. Ecout—1mo

CHOCOLATS!

Extrait de l'*Indicateur* de Paris du 1er juillet 1867.

"JAMAIS à aucune Exposition universelle les Chocolats n'ont été représentés en si grand nombre et avec tant d'éclat qu'à l'Exposition universelle de 1867. La France avait, jusqu'à ce jour, le premier rang et avait exposé les meilleurs produits. Mais, il semble généralement admis par les juges les plus compétents que, cette année, la fabrication de WALTER BAKER & CO., de Boston (Mass.) Etats Unis d'Amérique, tient la tête.

Cette maison, une des plus importantes des Etats Unis, est établie depuis 1780.

Honneur donc au Nouveau Monde, qui, une fois de plus, a remporté la palme au grand concours de 1867."

Les CHOCOLATS DE WALTER BAKER & Cie. sont à vendre aux prix de la manufacture de Boston, par VOSE BROTHERS, 6 rue des Magasins.
23 août—1m

Vin Rouge! Vin Blanc!

EN débarquement de la barque ANNA, capitaine Pinet, de Bordeaux—
20 barriques Vin rouge "Côtes de St Jean"
20 demi-barriques vin blanc "Côtes de Juvançon."

A vendre par CÉSAIRE FASSY, 38, rue St. Louis.
25 août—6f

EN débarquement du Tow Boat YANKEE et Barges de Louisville, et du CELESTE CLARK, de New York—
[illegible] caisses CONFITURES des Shakers,
100 douzaines boîtes ASPERGES de L. Bernard,

A vendre par J. B. SOLARI, Coin Royale et St Louis.
25 août—6f

POUR VERA-CRUZ.

DÉPART SAMEDI 31 août.—Ligne du Golfe. La goélette CONSTANCE, fine voilière et de première classe, ayant une grande portion de sa cargaison engagée, partira le 31 courant. Pour le reste du fret ou le passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord, Port 14, Deuxième District ou à WM GOLDENBOW, 26 rue du Camp.
24 août—6f

Avis au Public.

A partir du 23 août, la société existant sous la raison sociale A. JUGE & LAPOINTE, est dissoute du consentement mutuel.

M. Lapointe reste seul chargé de la liquidation des affaires de la société.

Les personnes qui ont des relations sont priées de s'adresser à M. Lapointe, à l'ancien magasin, rue des Remparts, No 89.
24 août—6f JUGE & LAPOINTE.

Dissolution de Société.

LA société existant dans la ville d'Alger, près du coin de les rues Opelousas, pour l'exploitation des bois de construction, et le commerce sous la raison de BRUCK & MERGER, est dissoute par consentement mutuel à partir du 15 de ce mois.

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont formé, en date du même jour, une nouvelle société sous la raison de BRUCK & CO., et qu'elle continuera le même genre d'affaires.

U. BRUCK, R. GUNN, S. BOUDREAUX.
22 août—1m

Dissolution de Société.

LA société existant entre MM. PAUL GUILOPE et E. CARRAINE, est dissoute du commun accord.

A partir du 20 août 1867, M. E. CARRAINE est chargé de la liquidation de la société et continuera le même genre d'affaires. Il sollicite une partie de la généreuse clientèle, dont l'ancienne maison a toujours été favorisée.

F. CARRAINE, No 68, rue Conti, entre les rues Royale et Bourbon.
22 août—6f

REÇU par le navire Arwio, de Marseille:

[illegible] caisses Vermouth Noilly, Prat & Co,
150 " Câpres,
200 paniers Huile d'Olive Possel,
100 caisses Olives,
50 " Câpres,
25 barils Vin de Porte,
25 " Sherry,

A vendre par COUTURIÉ & BORDELOIS, 39 rue Vieille-Levée.
22 août—8f

En débarquement du navire russe ARWIO de Marseille, et à vendre par les soussignés:

50 fûts VIN de Porto,
250 caisses VERMOUTH, Noilly Prat & Co.,
40 do OLIVES verdales,
40 do CAPRES,
20 do CORNICHONS,
150 paniers HUILE Piazziol, 22 onces,
75 do do do 11 do
50 caisses CASSIS de Dijon,
10 do 21 paniers MOUTARDE,
50 do MUSCAT de Frontignan,
300 do VERMOUTH Melchor & Chappaz,

VOS MAIGNAN & F. LABORDE, 23 et 25 rue Bienville, entre Chartres et Levée.
21 août—7f PP

EN débarquement de la barque ALERT, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés:

140 barriques vin rouge,
10 barils vinaigre,
20 barriques vin rouge MONTFERRAND F. S.
27 caisses CHATEAU TERREFORT CHATEAU COUTET, CHATEAU LAFITE, CHATEAU MARGAUX
21 caisses CHATEAU TERREFORT, 24 demi bouteilles.

C. CAVAROC & CO., No 5 Exchange Place.
24 août—6f

Hôpital de la rue du Cirque.

Nos 132-134, rue des Remparts, entre Perdido et Poydras.

LES malades seront admis à toute heure du jour et de la nuit, pendant la saison des maladies.—Consultations, depuis 8 heures du matin jusqu'à 6 heures après midi. 24 août—1m—PP

Demande de Domestique.

ON demande une domestique blanche pour faire la cuisine pour une petite famille. Les meilleures recommandations seront exigées.

S'adresser au magasin, 20, rue Toulouse. 24 août—4f

Produits de l'île de Cube.

Plusieurs chargements de mélasse Moscovade, en boucauts, tierçons et barils.

1500 CAISSES SUCRE blanc et sucre jaune pour grocerie.
100 caisses GELÉE et PATE de gouyave,
20 futailles MIEL de choix,
50 sacs CAFÉ de la Havane,
50 sacs CACAO,
300,000 CIGARES des meilleures marques.

—Ainsi que—

25 boucauts CHARBON pulvérisé, 1re qualité.

En magasin et à vendre par E. TROISGROS, No 55 et 57, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.
11août—3m

Family's Chartres Coffee

Avis aux familles, aux cafés et aux restaurants.

CAFÉ torréfié et concentré suivant la fameuse méthode de Chartres, (France) garanti pur et de première qualité.

Commandes livrées dans toutes les parties de la ville.

LECROQ & Cie. Rue des Français, 7.

Dépôts dans tous les quartiers de la ville.
14août—1m

Moulins "Eagle" à égrainer le Coton.

CES Moulins ont, depuis nombre d'années, la réputation d'être les meilleurs; ils donnent un meilleur échantillon, fonctionnent très légèrement et très vite et ne plaisent que à la seule satisfaction. [illegible] On en a vendu plus de 5,700 sur ce marché et tout le monde en a été satisfait. Le soussigné en offre un grand stock de toutes les grandeurs.

W. L. CUSHING, Rue St-Charles, No 61.
4 août—1m—3fps

PRESSES A COTON D'INGERSOLL.—C'est la seule PRESSE à COTON économique qui soit actuellement sur le marché à l'usage des habitations; c'est la seule qui soit complètement réussi à faire des balles de 500 livres, avec l'aide de deux ou de quatre travailleurs et sans mulets, chevaux, etc. Ce qui permet au planteur de faire beaucoup d'économie. Chaque Presse est complet, y compris le boisselet, et est expédiée avec accompagnée de toutes les indications nécessaires pour la monter et en tirer le meilleur parti. Il y a près de 200 de ces Presses qui sont employées, et ont donné toute satisfaction aux habitants. A vendre par WM. L. CUSHING, Seul agent, Rue St Charles No 61.
4août—1m

AVIS aux DROGUISTES, PHARMACIENS, CONFISEURS, &c.

500 caisses de nos modèles Eaux de fleurs d'oranger, 250 Eaux de roses.

Marchandises ci-dessus vendues aussi par gallon.

Grand assortiment de Parfumeries, Extraits, Eaux de Cologne, Savons, &c. à vendre à ma fabrique, le plus ancien de la Nlle-Orléans.

Conditions libérales aux marchands en gros et aux barbiers.

18juin—3m—3fps A. DOUSSAN, rue de Chartres.

Vis Newell à Coton.

LA meilleure presse à coton est celle qui se trouve à VIS NEWELL A COTON que STEDMAN & Co. ont beaucoup perfectionnée, pour être vendue par eux exclusivement. Il en sont 334 un acompte libéral aux planteurs.

W. L. CUSHING, rue St Charles, No 61.
1août—1m—4 L 2 jour

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Directeurs et Propriétaires.
J. KITTREDGE .... Trésorier.

OUVERTURE,

LUNDI, 2 Septembre 1867.

La Direction annonce aux habitants de la Nlle-Orléans que ce Théâtre favori a été peint et décoré de nouveau et que l'ouverture en aura lieu Lundi 2 septembre, par les

MENESTRELS — Le Carnaval Delarue,

L'organisation-monstre du dix-neuvième siècle.

Vingt Artistes Ethiopiens distingués.

Parmi lesquels se trouvent le célèbre A. M. HERNANDEZ, WAGNER, & S PURDY, les comédiens favoris du peuple; NED WEST, le monarque du chant.

QUATUOR chanté par MM. Ainsley Scott, Fredericks, Wheaton et Brandisi.

Le magnifique Orchestre du Prof. Escott.

Le célèbre Brass-Band de Frank Bowles.

La Troupe japonaise impériale de Hernandez.

LA MACHINE A AÉRER

De l'Académie.

L'atmosphère du Théâtre est, à l'aide de cette machine, changée toutes les minutes et 10,000 pieds cubes d'air frais sont introduits dans la salle.

Une Magnifique Fontaine, placée au milieu du parquet, purifie l'air et charme les yeux.

Pour plus de détails voir les affiches. 27 août

CLUB SHAKSPEARE.

Représentation au profit des malades de la Nlle-Ibérie.

AU THÉATRE DE L'OPÉRA,

MERCREDI soir, 28 août, à 7 h. et demie,

THE WIFE
A TALE OF MANTUA,
De Sheridan Knowles.

Prix d'entrée .... Une piastre

On peut se procurer des billets en s'adressant aux Membres du Club, aux principaux magasins.
24août—4t

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Bureau du Board des Assesseurs de la Ville.

Hôtel de Ville, 27 juillet 1867

LE Board des Assesseurs de la Ville de la Nouvelle-Orléans ayant achevé les tableaux d'assessement pour l'année 1867, et les copies de ces tableaux ayant été remises au secrétaire du Board, dans la salle No 13 de l'Hôtel de Ville, elles peuvent être examinées par les propriétaires ou contribuables de la dite ville, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après midi, tous les jours ouvrables pendant les trente jours qui suivront le 15 du courant. Après cette époque le Board des Assesseurs se réunira, aux jours suivants: 20, 21, 22, 23 et 24 septembre prochain, afin de considérer les demandes des personnes qui se croiraient lésées.

S. P. HARPER, Secrétaire du Board.
16août—1m

BANQUE DES MERCHANTS.

Nlle Orléans, 31 juillet 1867

A une assemblée générale des Actionnaires de cette Banque tenue le 27 avril dernier, plus des deux tiers ayant approuvé la réduction du capital, et conformément par un acte du 19 de juin 1867 pardevant Pierre Charles Cuvelier, notaire public. A tiré notice sont par le présent notifiés que la dite réduction a été faite. La Banque, No 2 Commerce Place, pour échanger leurs certificats de cent piastres par action pour de nouveaux certificats de trente piastres, conformément au dit acte.

A. LURIA, Secrétaire.
31 juillet—30f

Dépôt du Sud--Portraits et cadres.

UN [illegible] de Portraits, Gravures et Cadres. Portraits et Gravures en tous genres, du Sud, militaires, nationaux, maritimes, et tableaux et pièces de toute espèce, aux plus bas prix et sous les heures reçues à l'achat, A RAISON D'UNE PIASTRE PAR SEMAINE. En adressant à la rue de commande pour votre magasin ou mise de rue exprimé pour monté en la ville. Rue Gasquet, No 144, coin Derbigny.

R. M. WHELPLEY, Editeur et imprimeur.
23 août—1m

AVIS.

Graines de coton! Graines de coton.

NOUS désirons acheter DIX MILLE TONNEAUX de GRAINES DE COTON pour notre manufacture d'huile et nous sommes toujours disposés à payer pour cet article le prix le plus élevé du marché.

Nous fournirons aux planteurs, sur leur demande des sacs et la ficelle nécessaires.

Tout ordre pour l'expédition de sacs devra être adressé à la Boîte de Poste No 1373 et recevra une prompte attention.

ALDIGE & WOLF.
17 août—3m Bienville Cotton Seed Oil Factory

Graines de Navets,

NOUVELLE RECOLTE DE LANDRETH, 1867.

LE soussigné vient de recevoir par le steamer "Star of the Union"—

NAVETS blancs petits de Hollande,
do à lanterne,
do gros Norfolk,
do gros Norfolk,
RUTA BAGA pourpres, tête jaune.

A vendre, en quantités, au gré des acheteurs, au magasin de graines de H. HAFNER, Rue St Charles, No 165, en face du théâtre St Charles.
21 juillet—1m

Chaudières à Sucre.

UN assortiment complet de chaudières à sucre et de fer battu et en fonte. [illegible] de MM R & U Rushit de Liverpool. A vendre par M. A. de LIZARDI, No 24 rue Carondelet.
26 août—1m

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu. Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par A. DEMORUELLE, Coin Toulouse et Bassin.

☞ Assortiment complet des articles ci-dessus toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.
15fév 1er—1an

HOTELS, RESTAURANTS, etc

LA DOMINICA.

Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets

LUNCH ET REPAS SUR COMMANDES, NOCES &c.

Angle Canal et Bourgogne,
L. B. GASTINEL
3 mai—1 an

RESTAURANT ST-LOUIS.

75 & 77 ....RUE ST-LOUIS.......75 & 77

Tenu par H. Barthe.

M. HENRI BARTHE a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances ainsi que le public que le samedi, 1er juin il fera l'ouverture des nouveaux salons de son établissement qu'il vient de faire restaurer à neuf. Rien n'ayant été épargné pour que ces salons soient nouveaux et un des plus élégants de la ville, et de plus que l'établissement doit y gagner dans l'agrandissement qu'il a fait. L'établissement est tout point le mieux organisé et il s'est assuré qu'il a trouvé tout le confort et l'ordre dans tous les comme de la cuisine dont il est connu. [illegible] d'un cuisinier de premier choix et un service qui recommandera l'établissement.

Le Restaurant reste ouvert tous les jours jusqu'à minuit. 3mai—6m

RESTAURANT FRANÇAIS,

......RUE ROYALE......32

Tenu par Philippe Forget,

Successeur de GALPIN.

CHAMBRES GARNIES—Pension au mois et à la semaine. MM les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, &c., &c. M. FORGET conservera ses anciens prix. 1er juillet

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN, propriétaire,

No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux, ainsi que de vins des crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
27janv—1 an

"THE CAVE"

S..........Rue Carondelet..........S

LES meilleures liqueurs, le meilleur ale, la meilleure bière, &c.

Lunches froids et chauds à toute heure. Un Restaurant est attaché à l'établissement.—La bière est rafraîchie par un nouveau procédé. FRANK HEBBER, Gérant
28 juillet—1m

BLADON SPRINGS--Sources de Bladon, -- Comté Choctaw, Alabama.

CE délicieux établissement de Bains est ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires.

Nous croyons devoir appeler l'attention des malades d'une manière toute spéciale sur cette eau qui guérit presque infailliblement de la diarrhée chronique, de la dyspepsie, des rhumatismes, des maladies de foie, des maladies des reins et de la vessie des maladies auxquelles les femmes sont sujettes et de la syphilis.

Prix de la pension .... $15 par semaine.

Des bateaux partent de Mobile tous les Mardis et Samedis soir pour les Sources.

JAMES CONNOR & CO, Propriétaires.
10 mai—4m

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote
26mars

J. A. De HART,

DENTISTE,

17..........Dauphine..........17
29nov—1 an Près Canal.

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. RABASSE,
Chirurgien-Dentiste,

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.

ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.

Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultation, de 9 h. a. m. à 3 h. p. m. 17 mai

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE
106......RUE DU CANAL......16
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 mai—PP

Changement de Local.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1867.

CETTE Compagnie a transporté son bureau à la "nouvelle maison en marbre," No 120 de la rue de la Commune.

CHAS. BRIGGS, Président.
30 juin—3m

Belle résidence à louer pour le 1er septembre,

Venant d'être réparée, située au Battle Ground, à dix minutes des chars des casernes, entre la propriété de J. A. Fernandez et le monument de Jackson, contenant trois chambres de face, salle à manger, deux cabinets et une chambre. Dans la cour, deux chambres à domestiques, une bonne remise et écurie deux citernes et un puits. Le tout entouré de beaux arbres et de grands jardins. Prix $50 par mois.

S'adresser sur les lieux ou à J. A. Fernandez No 9 rue Bienville. 24août—1m

MAISON A LOUER.

Une maison à double étage, située rue des Remparts No 180, entre les rues St-Pierre et Orléans.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
24 août

Demande de maison.

On demande à louer pour le 1er septembre prochain, UNE MAISON, située sur les rues Remparts ou Esplanade, ou dans ces environs. Il faut qu'elle ait deux chambres à coucher, salon et salle à manger et qu'elle soit d'un prix raisonnable. S'adresser au No 62 rue des Magasins.

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky

POUR LE 27 AOUT — CLASSE 56

Plan de Police.

1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e
72	64	36	73	55	71	47	43	17	21	67	[illegible]	[illegible]

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD
Marchand de billets de loterie, rue du Camp, No 40.

AVIS.—Méfiez-vous des prétendues loteries.—Le public est averti que les tirages qui ne sont de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et Times de New York dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St Louis et d'autres journaux qui ne sont pas des loteries exactes.
25août—1m

INSTITUTIONS

Académie de l'Etat de la Louisiane,

Près ALEXANDRIA, Lne.

Fondée et soutenue par l'Etat de la Louisiane.

LA prochaine session commencera le 1er septembre et se termine le 25 juin 1868.

FACULTÉ.—Un corps complet de professeurs distingués pour toutes les branches de la littérature et de la Science et enseignées dans les meilleures institutions universitaires.

COURS D'ÉTUDES — Département préparatoire et académique, y compris un Cours littéraire et scientifique, une Ecole spéciale de Génie civil et une Ecole de Commerce.

CONDITIONS.—Pour tous les frais, excepté les vêtements, $400; $200 d'avance, le reste en paiements égaux, le 1er janvier et le 1er avril.

27 juillet—2m D. F. BOYD, Surintendant.

COLLEGE DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

LES cours de cette Institution ont lieu au pleine activité. Les classes supérieures embrassent les principes de la Littérature, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes intermédiaires et les Divisions inférieures, placées sous la direction de professeurs capables.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément.—L'Allemand, l'Espagnol, et l'Italien reçoivent aussi les soins particuliers.

Les prix d'admission varient de $4 à $15 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR destinées aux jeunes gens du commerce comprennent la Tenue des livres, le calcul du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.—Prix $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 2 oct—MVD

INSTITUTION MARTIN.

HENRI DERON, SUCCESSEUR,

Rue du Bayou, entre Derbigny et Roman.

MR HENRI DERON de retour en ville, a l'honneur d'annoncer au public qu'il prend la direction de l'Institution Martin.

Il espère que les preuves de capacité qu'il a données pendant plus de cette année suffisent à lui assurer le patronage de ses amis et celui de tous ceux qui voudront maintenant lui confier l'éducation de leurs enfants. 21 juin—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme L. La Villebeuvre,

SUCCESSEUR DE Mme DERON

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut se procurer des renseignements et prospectus à l'établissement. [illegible]

COLLÈGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune.—La session d'automne s'ouvre... professeurs habiles dans les... tenue des livres, le commerce... [illegible] Cours commercial, en anglais, en français, en espagnol... [illegible] RUFUS DOLBEAR, Président.

GIVEN, BROWN & CO,

R. F. GIVEN, G. L. BROWN, [illegible]

Successeurs de GIVEN WATTS & CO.

FACTEURS DE COTON ET COMMISSIONNAIRES

Rue de la Commune, No 186, Nlle-Orléans.
29 juillet—6 m

ABSINTHE SUISSE d'Edouard Pernod, Neuchâtel.

IMPORTATION de cet article, venant de la maison de ce fabricant. [illegible]

G. W. DUNBAR & SON.

N. B. [illegible]

A vendre

UN [illegible] terrain [illegible]

ARTHUR THIBAUT, rue Royale No 62.

Bons d'améliorations de la ville de Jefferson.

No. 867.

RÉSOLU, que les porteurs de bons de la ville de Jefferson [illegible]

Approuvé le 25 juillet 1867.
J. J. KREIDER, Président du Conseil.
(Signé) JOHN T. MICHEL, Maire.

Conformément à la résolution ci-dessus, le soussigné recevra des propositions pour le rachat des dits bons [illegible]

H. M. VAN SOLINGEN, Rue Carondelet No 28.
5 août—1 m

CHOLERA

Liqueur anti-cholérique de Raspail.

CETTE liqueur, inventée par M. Raspail, est un préservatif contre le choléra. [illegible] c'est aussi un remède certain contre la diarrhée chronique, la dysenterie, etc.

A vendre par F. GAUDOZ, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.
1er août

INJECTIONS ET PILULES

DU

Dr. RICORD,

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, médication facile, cure garantie, à vendre par

E. GAUDOZ, Pharmacien,
25 juillet Encoignure Orléans et Bourgogne.

TRAITEMENT

DES MALADIES SECRÈTES

ET

DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcération, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, &c.

E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris,
25 juillet Encoignure Orléans et Bourgogne.

Docteur A. Landry,

De la Faculté de Médecine de Paris,

No 80, rue du Maine, encoignure Royale.

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES

Consultations de 1 à 3 heures.
12août—3m

CHAPELLERIE FRANÇAISE,

RUE DU CANAL, No 157 1/2,

VICTOR BOUTROUE,

(Successeur du Magasin, No 157 rue St. Charles)

FABRICANT de CHAPEAUX de Soie et de Castor, sur commande pour hommes, jeunes garçons et enfants, à des prix très modérés, rue du Canal, No 157 1/2, entre Dauphine et Bourgogne.

Le Dr. J. V. Delagrave,

ancien médecin interne des hôpitaux de Paris,

ancien chirurgien-major de la marine impériale française,

A transféré son domicile et son office au No 124 rue St-Philippe entre Bourgogne et Remparts.

Traitement de toutes les maladies chroniques ou aiguës—Consultations de 10 heures à midi et de 4 heures à 6 heures.

Université de la Louisiane--Ecole de Médecine--Faculté:

A. H. CENAS, M. D., professeur honoraire d'obstétrique et des maladies des femmes et des enfants.

JAMES JONES, M. D., professeur d'obstétrique des maladies des femmes et des enfants.

WARREN STONE, M. D., professeur de chirurgie.

T. G. RICHARDSON, M. D., professeur d'anatomie.

J. W. MALLET, Ph. D., professeur de chimie.

SAMUEL M. BEMISS, M. D., professeur de la théorie et de la pratique de la médecine.

STANFORD E. CHAILLÉ, M. D., professeur de physiologie et d'anatomie pathologique.

FRANK HAWTHORN, M. D., professeur de matière médicale et de thérapeutique.

Démonstrateurs d'Anatomie:

Wm. C. NICHOLS, M. D.—C. J. BICKHAM, M. D.

Le trentième cours annuel commencera le 11 novembre et se terminera dans le mois de mars suivant. [illegible] Hôpital de Charité. [illegible] beaucoup augmenté [illegible] un département pratique est attaché à chaque chaire de professeur. [illegible]

Prix des cours, $140; matriculation, $5. [illegible] Pour plus de détails, s'adresser au professeur

S. M. BEMISS, Doyen de la Faculté.
6 août—3m

J. M. ELKIN. F. STEINGER

ELKIN & Co.,

ENTREPOT DE TAPIS,

3.... RUE CARONDELET, PRES CANAL.

NATTES ET TOILES CIRÉES.

Reçu tout récemment NATTES dites Canton, BLANCHES, à CARREAUX, et FANTAISIE.

Qu'ils sont offertes à très bas prix, en gros et en détail.

TOILES CIRÉES, de 3 à 18 pieds.

TOILE CIRÉE, de table.

STORES—Une grande variété de nouveaux modèles. RIDEAUX, CORNICHES, NATTES, &c.

J. V. GOURDAIN,

COURTIER,

Passage de la Bourse, No 16,

entre les rues Douane et Canal, en face de la Bourse des Négociants et des Encanteurs.

Nlle ORLEANS, Lne.

BOIS DE CONSTRUCTION.

GEORGE MERZ.

Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Remparts. Du Bois préparé et brut, des chassis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce aux plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 13juil—1an